

COLOMIERS

Olivier Donnart, USC tennis, « le collectif avant tout »

Série de portraits. Ils sont ces bénévoles qui œuvrent, sans compter et avec passion, dans les associations sportives columérines.

Depuis quelques mois, Olivier Donnart est l'un des deux vice-présidents de l'USC Colomiers tennis. Arrivé il y a huit ans au sein du club columérin, cet amateur de courses à pieds a pleinement voulu s'investir au sein d'une structure associative qui « était proche de chez moi. Je me suis mis au tennis, le sport a toujours fait partie de mon quotidien ». Dans la vie de tous les jours, cet originaire de la région parisienne est responsable du pôle espaces publics à la ville de Colomiers. Dans ses activités, le bénévolat occupe une place importante. « Rapidement, j'ai souhaité m'engager dans le club, après seulement quelques mois de présence. Je suis rentré au comité directeur puis au sein du bureau. Je me suis principalement occupé de la commission sportive. Mon fils Malone, âgé de 12 ans est lui-même joueur, ça me per-



Olivier Donnart, vice-président du club, devant les courts du Cabirol.

met de l'accompagner tout en donnant de mon temps au sein de l'association ».

Présent au quotidien

Un rôle qu'il prend très au sérieux, dans une structure qui compte pas moins de 1000 adhérents de tous niveaux et tout un staff à encadrer. « Dirigeants, nous sommes tous bénévoles, tous garants de la pérennité du club. L'USC tennis est une grande famille, dont la formation

occupe toujours une place prépondérante dans notre vision, à moyen et long terme. A titre personnel, je viens quasiment tous les jours, je m'occupe de faire vivre la structure, accompagner au quotidien nos encadrants comme nos pratiquants, le tout pour apporter du collectif dans un sport individuel. »

Et passionné de défis sportifs

Et quand il n'est pas proche des courts, le vice-président du club

aime les challenges, pour un simple 10 kilomètres ou un marathon. « J'ai participé à l'émblématique ultra des 100 km de Millau en 2011 » avoue-t-il, avant d'inviter en guise de conclusion toutes celles et ceux qui auraient un peu de temps et de passion à le rejoindre dans la merveilleuse aventure du bénévolat. « Voir les sourires de tous nos pratiquants est la plus belle des récompenses du bénévole ».

R.L.

BLAGNAC

Candidatures à la bourse Bafa avant le mardi 21 mai



Une bourse au Bafa pour devenir animateur. /DOM illustration.

Afin d'accompagner les jeunes dans leur parcours d'apprentissage et d'expérience professionnelle, la ville de Blagnac met en place un dispositif de « Bourse au Bafa ».

Ce dispositif de bourse au Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est proposé, comme tous les ans, par la ville de Blagnac. Il consiste, pour les jeunes de 17 ans et demi à 25 ans, habitant à Blagnac, à la prise en charge par la ville, sous conditions, des frais d'obtention du Bafa, en échange d'un engagement bénévole de 75 heures. Le Bafa est un diplôme qui habilite à superviser, de manière non professionnelle et ponctuelle, des enfants et des adolescents, au sein d'accueils collectifs de mineurs. Les candidats sélectionnés pour cette bourse s'engagent à réa-

tion du brevet (stage théorique, pratique et approfondissement) avec une contrepartie bénévole de 75 heures. Cette expérience bénévole offre aux participants l'opportunité de développer des compétences dans le domaine de l'animation.

Le dossier de candidature complet doit être déposé avant le mardi 21 mai. L'inscription doit être effectuée en ligne, outre les informations sur leur identité, les candidats devront mentionner leur cv et une lettre de motivation.

Les candidats retenus seront convoqués à un entretien début juin et la formation générale se déroulera du mardi 18 au mardi 25 juin, au centre de Barricou.

Pour plus de renseignements, contacter Stéphanie Aldebert Momméja, Tel. 05 61 71 76 73, candidature en ligne